

Le modèle d'accumulation capitaliste de la FIFA¹

Dale T. McKinley²

La Coupe du monde de football est le moteur d'un complexe d'accumulation rodé. La privatisation et la globalisation des acteurs a permis à la FIFA – au nom du sport et du développement – d'exploiter les pays hôtes et de se garantir, par tous les moyens, des bénéfices colossaux pour elle et ses partenaires commerciaux. Le dévoiement du sport utilisé comme bélier du capitalisme néolibéral appelle une remise en cause fondamentale du système.

Le football existe depuis près de deux mille ans sous plusieurs formes. La première trace avérée remonte à la dynastie des Han en Chine, durant les 2^e et 3^e siècles. Des variantes apparaissent ultérieurement, tel le jeu japonais du *kemari* qui débute au 6^e siècle (et qui est toujours joué aujourd'hui), la version grecque – l'*episkyros* – et celle romaine – l'*harpastum* (FIFAA). En dépit d'un éventail de théories qui se disputent l'origine du jeu, l'histoire retient que le *soccer*, tel qu'on le connaît aujourd'hui, s'est enraciné en Grande-Bretagne du 8^e au 19^e siècle. Des villages entiers se livraient à ce jeu robuste dans les rues et les campagnes. Pour l'emporter, seuls le meurtre et l'homicide étaient interdits. Des registres mentionnent également des « *tournois opposant des femmes mariées et non*

1. Article paru dans Cottle E. (dir.), *FIFA and the sports accumulation complex in South Africa's World Cup: A Legacy for Whom?*, Durban, UKZN Press, 2011, sous le titre: « FIFA and the Sports Accumulation Complex ».

2. Docteur en économie politique et en études africaines, professeur et chercheur indépendant, cofondateur de l'Anti-Privatisation Forum (Afrique du Sud).

mariées dans la ville écossaise d'Inveresk à la fin du 17^e siècle» (FIFAb).

Ce ne fut qu'au début du 9^e siècle, lorsque le football commença à devenir un sport populaire dans les écoles publiques britanniques, que des règles plus standardisées émergèrent. Cependant, les différentes écoles adoptèrent des règles variables, certaines préféraient un jeu rugueux, ouvert et autorisant le portage du ballon, tandis que d'autres optaient pour une approche moins physique et interdisaient son portage. La situation évolua en octobre 1863, lorsqu'un groupe de plusieurs écoles, mené par l'Université de Cambridge, adopta formellement un ensemble de règles de base interdisant le jeu « violent » et l'usage des mains pour porter le ballon. C'est à cette occasion que l'Association de football (Football Association, FA) fut créée et la rupture entre le football et le rugby entérinée.

En 1872, la FA comptait cinquante clubs membres. La première compétition de football – la FA Cup – fut organisée et le premier match international opposa l'Angleterre et l'Écosse. Des associations de football apparurent ensuite en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande. En 1886, la FA et trois autres associations formèrent l'International Football Association Board (IFAB), qui demeure à ce jour l'organisme qui détermine les règles du jeu. La rapide expansion du football à travers les îles britanniques s'est accompagnée d'une montée en puissance de sa popularité qui s'est traduite par des grandes foules de spectateurs assistant à chaque match. La FA a ensuite légalisé en 1885 la rémunération des joueurs, inaugurant ainsi une période de semi-professionnalisme dans le jeu moderne (FIFAc).

Sans surprise, le football s'est répandu au-delà des frontières de la Grande-Bretagne dans son aire d'influence politique, culturelle et socio-économique. Des associations de football ont été créées successivement aux Pays-Bas, au Danemark (1889), en Nouvelle-Zélande (1891), en Argentine (1893), au Chili (1895), en Suisse, en Belgique (1895), en Italie (1898), en Allemagne, en Uruguay (1900) et en Hongrie (1901).

En mai 1904, sept associations de pays fondateurs³ se sont réunies à Paris pour former la Fédération internationale de football association (FIFA). Elles ont accepté les « règles du jeu » fixées

3. France, Belgique, Danemark, Pays-Bas, Espagne (représentée par Madrid FC), Suède, Suisse.

par la FA, dans le but notamment de « *contrôler les matchs joués à l'étranger par les clubs anglais* » (Young, 1957). La croissance de la Fédération a été rapide durant les vingt années qui ont suivi, bien que largement confinée à la métropole impériale européenne⁴. En 1926, la FIFA comptait 39 associations nationales membres : la quasi-totalité des pays européens et les nations d'Amérique du Sud indépendantes de longue date. Cette recrudescence internationale du jeu a conduit à l'admission de la FIFA à l'IFAB en 1913. À ce jour, et reflétant la domination historique des origines britanniques du jeu moderne, l'IFAB se compose de quatre représentants de la FIFA issus des associations anglaise, écossaise, galloise et irlandaise (FIFAc).

Au cours des décennies suivantes, les adhésions à la FIFA se sont propagées depuis l'Europe au reste du monde. En 1950, 86 associations nationales étaient dénombrées, dont la moitié venait de l'extérieur de l'Europe. En 1975, elles étaient 139, dont 35 venaient d'Afrique et 33 d'Asie, suite aux vagues d'indépendance sur ces deux continents.

À ce stade, les membres étaient divisés en six confédérations continentales : l'Union des associations européennes de football (Union of European Football Associations, UEFA), la Confédération sud-américaine de football (South American Football Confederation, CONMEBOL), la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (Confederation of North, Central American and Caribbean Association Football, CONCACAF), la Confédération africaine de football (Confederation of African Football, CAF), la Confédération asiatique de football (Asian Football Confederation, AFC) et la Confédération du football d'Océanie (Oceania Football Confederation, OFC). La croissance de la FIFA s'est poursuivie et, en 1990, elle comptait 167 membres, dont les « derniers arrivés » étaient principalement issus d'Afrique, d'Asie et d'Océanie.

Avec la chute de l'Union soviétique et la balkanisation de l'Europe orientale, plus de vingt-cinq nouveaux membres d'Europe et d'Asie ont ainsi rejoint la FIFA. D'autres membres venant d'Amérique du Nord et centrale ainsi que d'Afrique ont également rejoint la

4. Les quatre associations de football britanniques se retirèrent de la FIFA après la Première Guerre mondiale et la rejoignirent en 1946. Elles avaient refusé de jouer contre des nations avec lesquelles elles étaient en guerre.

Fédération. A l'heure actuelle, 208 associations nationales de football composent la FIFA (FIFAd).

Le « nouveau monde » du sport globalisé

Durant la première partie du 20^e siècle, le football, à la fois sur et en dehors du terrain, a été dominé par des clubs amateurs et semi-professionnels en Grande-Bretagne et sur les continents européen et sud-américain. En Argentine, les anarchistes et les socialistes ont fondé et dirigé quelques-uns des premiers clubs de football, notamment le Chacarita Juniors, fondé en 1906 « *dans une bibliothèque anarchiste du quartier de Chacarita à Buenos Aires* ». L'approche du club vis-à-vis du football était à la fois politique et sociale. Pour Chacaritas Juniors, le football était « *un jeu socialiste [...] tout le monde joue ensemble avec l'objectif d'atteindre la ligne de but, c'est ça le triomphe, c'est ça la révolution [...]. Dans le football, vous apprenez à agir dans la solidarité* ». Si de l'argent était gagné lors des compétitions, « *tous les prix allaient à la formation d'écoles pour apprendre le sport aux enfants* » (Trigona, 2006).

Dans le monde du football, les joueurs, cadres et entraîneurs étaient pour la plupart volontaires ou engagés à temps partiel. Il y avait peu d'acteurs privés à but lucratif début du 20^e siècle, en dehors des radios publiques qui retransmettaient les matchs opposant les clubs les plus populaires et certains matchs internationaux. La participation et la popularité étaient fonction des clubs et des pays, les derniers ayant connu un attrait nouveau en raison de l'organisation de la première Coupe du monde en Uruguay en 1930. Treize pays et 50 000 supporters y avaient participé (FIFAE) et ce tournoi s'était déroulé sans affichage de panneaux publicitaires.

Étant donné le rayonnement accru de ce sport au niveau géographique et organisationnel, ainsi que l'engouement contagieux parmi les spectateurs, les débats se sont intensifiés concernant le professionnalisme des joueurs et des administrateurs. La FIFA et les quatre associations britanniques ont engagé des négociations, toujours en cours et souvent houleuses, sur leur statut. Néanmoins, durant la première moitié du 20^e siècle, « *l'idée qui prévalait était de composer une équipe plutôt que de collectionner des stars* ». Les profits monétaires étaient réinvestis dans le jeu et ne donnaient pas lieu à un enrichissement personnel (Young, 1957).

La propagation du capitalisme à l'échelle mondiale et sa pénétration dans les économies nationales (jusqu'alors extractives et/

ou largement fermées), parallèlement à la dislocation des vieux empires européens et l'émergence des États nouvellement indépendants en Afrique et en Asie ont commencé à changer la donne. Les entreprises multinationales (de concert avec les institutions financières nouvellement formées et favorables aux entreprises, comme le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale) ont cherché à déjouer les obstacles et contraintes qui pesaient sur la croissance et l'accumulation, imposés par des acteurs politiques, économiques et socioculturels, et ont trouvé dans le sport un terrain d'action adéquat. La doxa de la concurrence et du libre marché, si évidente dans le développement économique intra et international après la Seconde Guerre mondiale, s'est désormais immiscée dans le monde du sport.

Lentement mais sûrement, celui-ci est devenu une composante du capitalisme lui-même. Le capital des multinationales a commencé à « *s'introduire, à s'associer et à empiéter sur les espaces dévolus aux sports majeurs à la recherche de nouveaux bénéfiques* ». Les médias, avec les réseaux de télévision comme avant-gardes, ont montré la voie (Hargreaves, 2002). Cela a favorisé la professionnalisation des joueurs, des entraîneurs, des instances administratives et dirigeantes – au niveau des clubs et des pays – et drainé plus d'argent dans un secteur devenu commercial, au travers de l'exposition et la visibilité accrue des marques et des entreprises. « *Des sociétés transnationales étrangères au football [ont commencé] à exercer une influence croissante sur les attributs symboliques du sport, sur les joueurs "étoiles" et les clubs vedettes* » (Armstrong & Giulianotti, 2001).

Il n'a pas fallu longtemps pour que les délégués, à la tête d'organisations nationales ou internationales comme la FIFA, apprécient les « *avantages matériels* » et institutionnels obtenus par la commercialisation et le soutien des gouvernements. Ils se sont ainsi « *accommodés des pressions [et des intérêts] commerciales et gouvernementales, forgeant des alliances réciproquement bénéfiques* » (Hargreaves, 2002). Comme le souligne Andrew Jennings (2010a) : « *Le sport et en particulier le football, le plus populaire de tous, est devenu une arme essentielle pour créer de nouveaux marchés globaux et pénétrer des identités nationales variées et parfois résistantes. Le concept du sport "universel" hautement compétitif, appuyé par les pays capitalistes avancés, a été déployé, afin de transcender les barrières culturelles et réglementaires à l'échelle*

mondiale. Le commerce a intégré les organisations sportives et leurs produits par la diversion, en se camouflant et en s'octroyant un gain de légitimité».

Les politiciens ont également bénéficié de ce rapprochement qui leur est apparu comme une aubaine en termes politico-électorales et d'image. Alors qu'auparavant, le football était associé à la classe ouvrière, celui-ci s'est fait happer par les politiques, les spectateurs de la classe moyenne et les officiels de plus en plus élitistes (Cronin et Mayall, 2001). À la pointe de ce processus de transformation, se trouvait la FIFA, sommité émergente du football mondialisé.

Le « modèle » d'accumulation de la FIFA : privatisation des entreprises, corruption et Coupe du monde⁵

« Améliorer en permanence le football et le promouvoir partout dans le monde, en tenant compte de ses valeurs fédératrices, éducatives, culturelles et humanitaires » (Objectif 1, FIFA, 2009f). « Une responsabilité particulière incombe à la FIFA, celle de préserver l'intégrité et la réputation du football dans le monde entier. La FIFA n'a donc de cesse de protéger sa propre image et à travers elle, celle du football, de toute menace ou préjudice auquel pourraient l'exposer des méthodes et pratiques immorales ou contraires à l'éthique. Les officiels s'engagent à avoir une attitude éthique dans l'exercice de leurs fonctions. Ils doivent s'engager à être irréprochables, notamment en termes de crédibilité et d'intégrité. Les officiels ne doivent en aucun cas abuser de leur fonction, notamment à des fins privées ou pour en tirer un quelconque avantage pécuniaire » (FIFA, 2009g).

Lorsque la FIFA a été créée en 1904, il apparaissait impensable qu'elle domine le monde du football cent ans plus tard. À l'époque, personne n'avait prévu la croissance exponentielle de la popularité du football, ni l'évolution du « modèle de développement » du sport. Jusqu'à son Congrès en 1928, le principal but de la FIFA était double : (i) formaliser les « règles du jeu » et les appliquer à toutes les entités et matchs de football ; (ii) et organiser un tournoi de football lors des Jeux olympiques, connus sous le nom de Championnat

5. Les écrits du journaliste et auteur d'investigation, Andrew Jennings, ont été particulièrement utiles à la compréhension de l'organisation de la FIFA, ainsi qu'à l'analyse des enjeux politiques et socio-économiques. Il est abondamment cité dans cette section.

du monde de football pour les amateurs, en veillant à ce qu'il se déroule « *en conformité avec le règlement de la FIFA* » (FIFAh).

Le relatif succès des tournois olympiques, la capacité croissante de la FIFA à agir comme principal exécuteur des « lois et règlements du jeu », ainsi que son désir d'établir son propre tournoi mondial entre nations l'ont amenée à organiser la première Coupe du monde FIFA en Uruguay en 1930. Cela représentait la privatisation par une institution de la seule compétition sportive qui opposait (en dehors des Jeux olympiques) des sélections nationales de football.

À l'occasion de cet événement qui a modelé l'organisation de la FIFA et des Coupes du monde à venir, le gouvernement uruguayen (qui célébrait le centenaire de son indépendance) a accepté d'assumer tous les frais de déplacement et d'hébergement de l'événement, tandis que les profits générés ont été partagés avec la FIFA. Aucune trace officielle disponible n'a permis de confirmer la réussite financière de cet événement, mais la FIFA semblait toutefois à l'époque afficher un bon état de santé. Au cours des deux années suivantes, la FIFA a établi un siège permanent à Zurich en Suisse et nommé un personnel restreint. Elle a tourné le dos aux Jeux olympiques de 1932 (suite aux désaccords sur le statut des joueurs amateurs) et organisé la seconde Coupe du monde en 1934 en Italie, qui rassemblait seize nations finalistes. La Coupe du monde est ainsi devenue la principale raison d'être de la FIFA, ainsi que sa principale source de revenus.

L'expansion de la FIFA – de son schéma organisationnel, de sa portée institutionnelle, de son influence sociale et politique –, dans les décennies qui ont suivi, a été liée à la mise en scène efficace de la Coupe du monde tous les quatre ans (sauf en 1942 et en 1946 en raison de la Seconde Guerre mondiale). Les grands clubs privés et leurs joueurs étoiles (aujourd'hui encore très majoritairement situés en Europe) ont permis aux sociétés de générer des profits grâce à la publicité et au marketing. Bien que la FIFA contrôle désormais fermement les aspects administratifs et financiers du jeu au niveau international, ni elle ni ses partenaires du monde des affaires n'avaient imaginé alors le plein potentiel offert par elle-même et son tournoi mondial.

Lors du congrès de 1974, la relation de la FIFA avec les sociétés internationales a été renforcée. Depuis sa création, les six présidents de la FIFA avaient été des Européens (tous sauf un venaient d'Angleterre ou de France). Le titulaire du poste à l'époque,

l'Anglais Sir Stanley Rous, était en bonne position pour obtenir un nouveau mandat de quatre ans contre son challenger brésilien, João Havelange, ancienne star du sport, administrateur au Brésil et membre de longue date du Comité international olympique. Ce que Rous et ses partisans ne réalisèrent pas, c'est que dans les coulisses Horst Dassler (PDG d'Adidas) planifia « un coup » pour élire Havelange afin qu'il devienne son relais.

En avance sur ses pairs, Dassler avait réalisé qu'une énorme quantité d'argent pouvait être gagnée s'il obtenait des fédérations sportives qu'elles signent des contrats avec sa compagnie, engageant les équipes et les stars à endosser la marque Adidas. Avec des événements sportifs comme la Coupe du monde bénéficiant déjà d'une importante couverture médiatique, cet arrangement se traduisait par une exposition publique inégalée d'Adidas et la production d'énormes profits potentiels en retour.

Pour obtenir ces contrats, Dassler avait besoin que des officiels hauts placés se joignent au projet. « *Quelle meilleure façon que de les mettre au pouvoir ?* » (Jennings, 2006). Andrew Jennings, journaliste sportif d'investigation reconnu, a méticuleusement détaillé le congrès de la FIFA de 1974 et a démontré que la destitution inattendue de Rous par Havelange était le résultat direct du soutien financier de Dassler à des délégués ciblés de la FIFA (Jennings, 2006, 2008, 2010a).

Les pots-de-vin furent presque immédiats pour les deux parties. Dassler, accompagné du Britannique Patrick Nally, une pointure du marketing sportif, et l'entrepreneur français André Guelfi fondèrent une nouvelle société : International Sports et Loisirs (ISL). Le nouveau président de la FIFA obtint ensuite sans surprise que sa fédération accorde à ISL les droits exclusifs de commercialisation de la Coupe du monde. ISL réussit également, dans un court laps de temps, à obtenir ces droits pour les Jeux olympiques et les Championnats du monde d'athlétisme. ISL persuada aussi Coca-Cola de devenir un « sponsor » (avec un lourd droit d'entrée), ce qui attisa l'intérêt d'une série d'entreprises. En un clin d'œil, la privatisation à grande échelle du football fut cimentée (Jennings, 2006, 2008, 2010a).

Un des éléments clés de l'emprise de la FIFA par la société ISL a été l'obtention des droits de diffusion de la compétition, même si cela a nécessité un peu plus de temps. Jusqu'au milieu des années 1990, la FIFA vendait les « *droits télévisés de la Coupe du monde*

à un *consortium mondial de radiodiffuseurs publics, avec l'Union européenne de radiotélévision (UER) comme meneuse des négociations*». Suite au tournoi de 1994 aux États-Unis, ISL a examiné les contrats et en est venu à la conclusion que les compagnies de télévision engendraient d'énormes profits en « *achetant les jeux à faible prix et en vendant ensuite les annonces de publicité à des prix élevés* ».

La solution évidente pour ISL fut d'obtenir de la FIFA qu'elle mette fin aux contrats avec les radiodiffuseurs publics et qu'elle les revende à des entreprises de radiodiffusion privées à un prix plus élevé – et c'est exactement ce qu'elle fit (Jennings, 2006). Cette opération a été une mine d'or, excepté pour les téléspectateurs. Pour que la vaste majorité des téléspectateurs et auditeurs de radio au niveau mondial – du moins ceux qui avaient accès aux ondes publiques – puissent profiter des matchs sous le contrôle de la FIFA, les radiodiffuseurs publics devaient désormais acheter les droits, à un prix encore plus élevé, à leurs homologues du secteur privé.

Afin de garantir la privatisation des « droits », la FIFA devait adapter sa structure et son management. En prenant exemple sur le modèle néolibéral de « privatisation-corporatisation » qui était, à partir de la fin des années 1970, régulièrement appliqué par les gouvernements à travers le monde, la FIFA amenda sa constitution afin que l'organisation devienne une société dans laquelle toutes les décisions importantes, les politiques et les « droits » soient contrôlés par une élite. La constitution stipulait désormais que : « *La FIFA, ses membres et les confédérations sont les propriétaires d'origine de tous les droits pouvant naître des compétitions et autres manifestations relevant de leur domaine de compétence respectif. Font notamment partie de ces droits, les droits patrimoniaux en tous genres, les droits d'enregistrement, de reproduction et de diffusion audiovisuels, les droits multimédias, les droits de marketing et de promotion ainsi que les droits sur la propriété intellectuelle tels que les droits sur les signes distinctifs et les droits d'auteur* » (FIFAf).

Dans le cas de la FIFA, l'autorité suprême était le comité exécutif, qui ne devait rendre de compte à personne excepté à elle-même et à ses principaux commanditaires. Il était composé de vingt-quatre membres, sélectionnés de la manière suivante : le « président » élu par le congrès ; huit « vice-présidents » (un de chaque confédération, à l'exception de deux pour l'UEFA et d'un de chacune des quatre

associations britanniques); et quinze « membres » (deux chacune pour la CONCACAF et la CONMEBOL, trois chacune pour la CAF et l'AFC, et cinq pour l'UEFA)⁶.

Être investi dans le comité exécutif devenait le seul moyen d'agir sur le code disciplinaire et le code éthique de la FIFA et de superviser ses finances. Le comité exécutif s'est, en outre, arrogé le pouvoir exclusif, au nom de l'ensemble des membres et confédérations de la FIFA de: « *Déterminer le type d'exploitation et l'étendue de l'utilisation de ces droits et d'édicter des dispositions spéciales à cet effet. Le comité exécutif est libre de décider s'il entend exploiter ces droits seul ou avec des tiers, ou alors en déléguer l'exploitation à des tiers* » (FIFAf).

Le « cercle vertueux » de la privatisation et de la monopolisation d'entreprise était alors achevé. Les élites dirigeantes de la FIFA (au niveau du siège, des confédérations ou des associations nationales), ainsi qu'au niveau du comité exécutif, représentaient désormais la seule voix « démocratique » du football, mais agissaient au nom de leurs propres intérêts. En raison de la marchandisation du football qu'ils avaient opérée, leur pouvoir était étroitement lié au développement de partenariats exclusifs avec des entreprises multinationales qui leur procuraient l'essentiel de leur revenu.

Sans surprise, ce nouveau modèle de la FIFA s'avéra propice à l'essor de la corruption. Les décennies de capitalisme néolibéral ont démontré à maintes reprises que la privatisation n'a jamais été possible ou durable sans une quelconque forme de corruption pour graisser les rouages. D'un côté, les entreprises capitalistes de sport, comme Dassler et son ISL ont joué le rôle de « soutien » pour placer et maintenir leurs candidats à des postes de pouvoir au sein de la FIFA. De l'autre, les bénéficiaires ont renvoyé l'ascenseur, en « *vendant le droit de commercialiser les logos, les sports, les succès d'athlètes à des entreprises* »; des figures capitalistes de la radiodiffusion et de la finance ont été placées en « partenariat » exclusif des deux côtés (Jennings, 2006).

C'est une délicieuse recette pour tous ceux qui y étaient impliqués, comme l'a décrit Jennings (2010a): « *Les officiels à temps partiel dans les fédérations ayant des revenus autres que ceux*

6. Actuellement, la FIFA emploie quelques 310 personnes de plus de trente-cinq nations. En termes d'organisation, elle est constituée d'un congrès (appelé le « corps législatif »), d'un comité exécutif, d'un secrétariat général (appelé le « corps administratif ») et de divers comités (décrits par la FIFA comme « assistant le comité exécutif »).

du sport ont été remplacés par d'autres, à temps plein, enclins à déployer le nouveau concept de "droit de commercialisation". Les intermédiaires – les agences de marketing – ont secrètement blanchi des pots-de-vin et fait coller le monde du sport aux besoins des marques mondiales. ISL était l'intermédiaire créé pour une circulation à double sens: offrir des sports ayant une forme acceptable pour le capitalisme et transmettre des pots-de-vin aux officiels qui signaient les contrats. Rien d'illégal ne se produisait. Tous se déplaçaient dans un monde extraterritorial peu médiatisé et subissant peu d'exams réglementaires, avec une détermination sans faille pour engendrer des profits. Ce profit ne se mesurait pas toujours en dollars; l'influence – l'hégémonie – devenait tout aussi importante. La domination culturelle permettait de sauvegarder les objectifs capitalistes.»

Lorsqu'Havelange atteignit l'âge de la retraite, à la fin des années 1990, la FIFA était devenue une organisation de football supranationale et omnipotente, caractérisée par un réseau de corruption endémique⁷. La mauvaise réputation de la Fédération et un besoin de changement au sein même de la FIFA ont conduit à une âpre bataille pour la présidence lors du Congrès de 1998 entre Lennart Johansson (de l'UEFA), considéré comme le candidat de la réforme et Sepp Blatter (secrétaire général de la FIFA), qui avait travaillé en étroite collaboration avec Havelange et l'ISL de Dassler. En dépit d'indicateurs qui donnaient Johansson vainqueur, notamment en raison du soutien presque unanime exprimé par les délégués de la CAF avant le Congrès, ce fut Blatter qui sortit victorieux lorsque le vote « présidentiel » fut comptabilisé.

Des années plus tard, la vérité fut révélée, bien que Blatter et la FIFA continuent à s'en cacher. Le « président » de l'Association somalienne de football, Farah Addo, confia en effet au *Daily Mail*

7. L'image de la FIFA a été gravement ternie en raison de la familiarité affichée par Havelange envers des dictateurs fascistes. Lors de la Coupe du monde de 1978 en Argentine, il a été reproché à Havelange et à la FIFA d'organiser un tel événement dans un pays gouverné par une junte militaire fasciste qui tuait et torturait ses adversaires. Sans tenir compte de la critique mondiale, ils décidèrent d'embrasser chaleureusement les militaires hauts gradés argentins, et firent même de l'un d'eux un « vice-président » de la FIFA dans les années 1980. Une décennie plus tard, Havelange se rendit au Nigéria pour rencontrer Sani Abacha et le rassurer quant à la tenue des championnats du monde junior dans son pays, alors qu'Abacha se préparait à pendre le militant pour les droits de l'homme Ken Saro-Wiwa. Confronté à des journalistes quelques jours plus tard, Havelange opina que « sport et politique ne devaient pas être mélangés » (Jennings, 2006).

(comme cité dans *Sydney Morning Herald*, le 18 octobre 2009): « Au sein de la CAF, nous avons décidé de donner l'ensemble de nos cinquante et un votes à Lennard Johansson, puis j'ai reçu un appel téléphonique de l'ambassadeur de Somalie dans un pays du Golfe. Il m'a dit, "J'ai un ami que vous connaissez qui voudrait vous offrir 100 000 dollars pour changer votre vote – la moitié en cash et l'autre en équipements sportifs." Il pouvait m'envoyer directement le cash ou je pouvais me rendre dans le Golfe pour le recevoir. [...] En outre, la nuit précédant l'élection dans l'hôtel parisien Le Méridien, les personnes faisaient la queue pour réceptionner leur "enveloppe". Certains m'ont dit qu'ils avaient reçu 5 000 dollars avant le vote et la même somme le jour suivant, après la victoire de Blatter. »

L'élection vénale de Blatter a maintenu le *statu quo*. L'argent continua à couler à flots dans toutes les directions et Blatter fit encore moins preuve de transparence que ses prédécesseurs. Il n'existait aucun registre officiel tenu à jour pour les hauts représentants, Blatter refusait de révéler ce qu'il gagnait, une myriade de rapports sur des scandales de billetterie impliquant des officiels de la FIFA ont été ignorés, tout comme des associations avérées entre des dirigeants de la FIFA et des truands et criminels⁸.

Toutes ces affaires ont été étouffées de manière commode par le recours à l'argument d'« autonomie » de la FIFA – qui s'applique aussi bien à elle-même qu'au jeu du football. Cet argument a été « accepté la plupart du temps par une majorité de gouvernements ». En d'autres termes, au nom du sacrosaint statut privé, corporatiste et « indépendant », la FIFA a pu agir au-dessus des lois, des sanctions et de tout contrôle démocratique (Jennings, 2009, 2010a, 2010b). Toutefois, en mars 2008, dans une salle d'audience suisse, des preuves ont révélé qu'ISL avait versé plus de cent millions de dollars de pots-de-vin à des fonctionnaires anonymes de fédérations sportives mondiales. Lors de l'audience, l'ancien dirigeant d'ISL, Jean-Marie Weber, refusa ostensiblement de nommer les dirigeants de la FIFA, en précisant que « ces paiements étaient confidentiels et qu'il devait respecter cette confidentialité » (Jennings, 2008 ; 2010a).

8. Comme Havelange, Blatter a fréquenté des dictateurs et régimes autoritaires. Fin 1999, il a été accueilli à Monrovia par l'ancien président libérien Charles Taylor, qui lui a attribué un prix. Depuis, Blatter n'a eu que des mots aimables à propos des régimes autoritaires lors de ses visites dans des pays comme le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Soudan et le Maroc (Jennings, 2010).

À plus petite échelle, la Fédération australienne de football (Football Federation of Australia, FFA – qui tentait de s'assurer une place pour la prochaine Coupe du monde) a été éclaboussée par le scandale en raison du don gratuit de colliers de perles aux « *épouses des membres du comité exécutif de la FIFA* », de l'offre d'un « *voyage gratuit en Australie pour un membre du Comité à l'occasion de son anniversaire* », et pour avoir financé le déplacement d'« *une équipe de football liée au vice-président de la FIFA, Jack Warner, à Chypre* » en 2009. La FIFA a défendu ses actions en disant que le don de « *cadeaux symboliques* » relevait de la « *pratique courante* » (*Star*, 1^{er} juillet 2010).

Ce qui est surprenant est que [jusqu'il y a peu] aucun haut officiel n'avait été tenu responsable de l'une de ses actions. Les dirigeants de la FIFA étaient un peu comme des dirigeants de sociétés multinationales qui votaient secrètement leurs salaires et leurs avantages sociaux, qui n'avaient pas recours à la corruption pour obtenir des contrats et essayaient d'obtenir le maximum d'argent public pour subventionner des opérations privées et un mode de vie luxueux. Par ailleurs, la FIFA élargissait son régime d'accumulation personnelle et institutionnelle, était acceptée, louée et courtisée par les États, leurs représentants élus et les dirigeants.

La Coupe du monde de 2010 et l'extorsion de l'Afrique du Sud

« *En tant que gouvernement, nous nous engageons à fournir toutes les garanties demandées ainsi que toutes les ressources nécessaires afin de garantir au comité exécutif de la FIFA notre capacité à assurer l'étape africaine de 2010 avec une série prestigieuse et réussie d'événements internationaux* » Thabo Mbeki (2003), ancien président d'Afrique du Sud. « *Nous avons augmenté nos revenus de 50% de 2006 à 2010, entre la Coupe du monde en Allemagne et celle en Afrique du Sud* » (Jérôme Valcke, 2010, secrétaire général de la FIFA).

Dans la campagne pour obtenir les droits d'accueil de la Coupe du monde de 2010, Nelson Mandela et plusieurs dirigeants politiques sud-africains ont parcouru le monde, se sont pliés aux caprices de la FIFA et l'ont couverte de louanges. Lorsque l'Afrique du Sud l'emporta, Mandela pleura et proclama volublement: « *La FIFA s'est révélée être une importante entité capable de prendre de*

bonnes décisions [...] L'Afrique du Sud va vous offrir un tournoi qui dépassera vos espérances [et] honorera votre sport. »

Les superstars sud-africaines de football, Irwin Khoza et Danny Jordaan⁹, ont posé la cerise sur le gâteau en déclarant dans un courrier « *que le plan proposé à la FIFA était une opportunité sans risque sur le sol africain... Offrir la Coupe du monde 2010 à l'Afrique du Sud serait le plus grand cadeau que pouvait recevoir la population de notre pays et notre continent* » (2003). Sepp Blatter et son entourage ont dû se frotter les mains en pensant aux retombées financières et politiques qu'allait leur procurer l'organisation d'une première Coupe du monde sur le continent africain. Le modèle d'accumulation de la FIFA était sur le point de passer à la vitesse supérieure.

Le premier impératif pour Blatter et la FIFA était d'obtenir du gouvernement sud-africain qu'il soit d'accord avec les dix-sept garanties contractuelles liées à l'accueil de la Coupe du monde. Ces garanties, élaborées par le comité exécutif, fournissent les fondements juridiques, financiers, organisationnels et infrastructurels sur lesquels la Coupe du monde est construite et gérée. En outre, la FIFA devait veiller à ce que tous les « droits exclusifs » soient reconnus comme légaux et contraignants dans la nation d'accueil; que les activités commerciales de ses partenaires et d'elle-même reçoivent un statut fiscal et un traitement préférentiel; que tous les frais d'infrastructures soient pris en charge par le pays hôte; que la fédération soit indemnisée par le gouvernement hôte en cas de risques ou de réclamations, et enfin que les dirigeants de l'organisation soient traités comme des chefs d'État en visite.¹⁰

Le gouvernement sud-africain accepta toutes les conditions de la FIFA (et, dans le processus, modifia plusieurs de ses lois et en créa de nouvelles) sans négocier et sans contester l'exigence de « confidentialité » de la FIFA sur le processus. Dans l'esprit du gouvernement, leur acquiescement n'était rien de plus que l'application d'une logique procédurale : « *ces garanties sont requises afin que*

9. Khoza était le président et Jordaan le président directeur général du Comité d'organisation local d'Afrique du Sud de la Coupe du monde 2010. Les deux hommes faisaient également partie du comité exécutif de l'Association sud-africaine de football (SAFA), affiliée à la FIFA, et Khoza possédait l'un des plus grands clubs de football, les Orlando Pirates.

10. La FIFA s'est vue fournir deux jets privés, deux limousines, 300 voitures, une demi-douzaine de bus et des « chauffeurs qui parlent couramment l'anglais et connaissent parfaitement la région » (Rademeyer et al., 2010).

la FIFA – ainsi que la communauté mondiale de football – puisse être assurée d'un tournoi réussi» (SA 2010 FIFA World Cup, 2010).

Les Sud-Africains n'avaient aucune idée du contenu des accords conclus entre la FIFA et leur gouvernement, notamment les éléments suivants : « *Reconnaître sans condition [...] la propriété juridique et économique de la FIFA sur tous les droits de diffusion, les marques et autres droits de propriété intellectuelle [...] l'adoption de lois spéciales visant à prévenir le marketing sauvage [...] et fournir à la FIFA le soutien des agents des autorités compétentes, telles que la police et les douanes, pour aider à la protection de la commercialisation et des droits de diffusion* » ; « *Avoir l'aéroport national, l'infrastructure ferroviaire et routière nécessaire pour fournir un système de transport efficace* » ; « *Vérifier qu'il n'y ait aucune restriction légale ou interdiction sur la vente ou la distribution de produits commerciaux affiliés [...] pour la Coupe du monde 2010* » (*idem*).

« *Indemniser la FIFA, la défendre, et la maintenir indemne de toutes procédures, réclamations et coûts connexes qui peuvent être encourus, subis ou menacés par d'autres à l'encontre de la FIFA* » ; « *Fournir, sans frais pour les utilisateurs, toute infrastructure de communication [...] pour se conformer aux exigences particulières que la FIFA peut déterminer de temps à autre* » ; « *Ne pas imposer de taxes, droits et autres prélèvements sur la FIFA, ses filiales, sa délégation et le diffuseur hôte. Ils doivent être traités comme des personnes/entités exonérées d'impôts* » ; « *Si requis par la loi locale, les permis de travail seront délivrés à la délégation de la FIFA et à tous ses partenaires médiatiques et commerciaux, ainsi qu'aux détenteurs de droits. La législation du travail qui pourrait restreindre l'exercice de leurs fonctions à ces personnes doit être suspendue pour la durée de leur séjour.* »

« *Libre importation et exportation de toutes les devises, vers et depuis le pays, ainsi que l'échange de ces monnaies en dollar américain, en euro ou en franc suisse* » ; « *Promulguer des lois pour veiller à ce que les prix d'hôtels pour la délégation de la FIFA, les représentants des affiliés commerciaux de la FIFA, le diffuseur hôte et les médias accrédités soient gelés à partir du 1^{er} janvier 2010 [...] et que les prix d'hôtel pour la délégation de la FIFA soient diminués de 20 % par rapport au taux gelé [...] sans séjour minimum.* »

Personne en dehors du « cercle restreint » des organisateurs n'avait connaissance que l'estimation des coûts en 2003, à supporter par l'Afrique du Sud pour l'accueil de la Coupe du monde de la FIFA,

s'élevait à environ 2,3 milliards de rands. À la fin de la compétition en juillet 2010, le coût final avoisinait les 40 milliards de rands, soit une augmentation de 1700% (*Business Report*, 12 juillet 2010). Une contribution à l'inflation gargantuesque des coûts furent les demandes de Blatter de débloquer plus d'argent public pour répondre aux exigences de la FIFA. Celles-ci comprenaient la construction d'un nouveau stade dans les quartiers aisés de Cape Town avec de belles vues sur Table Mountain (par opposition à la remise à niveau d'un stade existant dans la zone ouvrière d'Athlone), la modernisation de stades et d'infrastructures d'entraînement existantes, dont une grande partie nécessitait l'importation d'équipements et de matériaux coûteux (Bond, 2010).

En plus des garanties du gouvernement national, la FIFA a imposé des « accords de la ville d'accueil » et des « accords de stade » (également protégés des regards extérieurs par des clauses de confidentialité) à tous les propriétaires de stades et à toutes les villes où se déroulaient les matchs. Lors d'une réunion d'information parlementaire à huis clos, en 2006, le directeur exécutif du département du gouvernement provincial et local, le docteur PJ Bower affirma aux représentants élus que chaque ville était tenue de signer les accords formulés par la FIFA (« à prendre ou à laisser ») et que « *la plupart des termes des contrats avaient été stipulés de façon indéterminée* » (Groupe de contrôle parlementaire, 6 juin 2006).

Dans le cadre de ces accords, la FIFA exigea de la part de neuf villes hôtes des dépenses supplémentaires sur les stades et terrains d'entraînement (une grande partie était prise en charge par le gouvernement national à travers des subventions municipales), mais également des services médicaux spéciaux et coûteux, le bail unilatéral des stades, une complète indemnisation des risques, des « parcs de fans » officiels, des schémas d'embellissement des villes et la « *conformité aux directives de marketing de la FIFA à l'intérieur des villes* » (SA 2010 FIFA World Cup, 2010). Même si les « accords de stade » étaient entourés de secret, l'exemple du Soccer City Stadium de Johannesburg montre clairement que la majorité des bénéfices provenant de la vente de billets allaient à la FIFA, tandis que la plupart des dépenses et des risques étaient pris en charge par la municipalité (Rose, 2010).

La carte maîtresse de la FIFA a toutefois été les « zones de restriction commerciales », légalement codifiées par l'adoption d'arrêtés municipaux. C'est à travers ce mécanisme forcé que la FIFA a

garanti à ses partenaires et sponsors (Adidas, Coca-Cola, Sony, Visa, Budweiser et McDonald's) d'avoir des droits exclusifs de commercialisation et de vente de leurs produits. Toute autre vente, activité de promotion ou de marketing était ainsi traitée comme du « marketing sauvage » ou une vente illégale. Avant et pendant la Coupe du monde en Afrique du Sud, des « équipes anti-marketing sauvage » ont été déployées, des commerçants informels se sont vus refuser la possibilité de vendre dans les « zones » fixées, et les sans-abri ont été expulsés *manu militari* (Mcetywa, 2007 ; Lapper, 2010).

Ces mesures, aux côtés des « droits de licence » perçus par la FIFA pour la vente du label Coupe du monde et de l'attirail de la Fédération internationale, ont assuré une nouvelle manne lucrative pour la FIFA (Botha, 2010). Une autre source de gain a été la vente des billets, le plus précieux des produits de la Coupe. Comme elle l'a fait durant des décennies, la FIFA a revendiqué un monopole absolu sur les ventes et la distribution de billets. Elle s'est octroyé 3% des 3,7 millions de tickets disponibles pour elle-même – « *situés dans les meilleurs endroits du stade* » (SA 2010 FIFA World Cup, 2010a) –, 2 autres% de billets gratuits et offerts, et 10% à des fins d'« urgence » ; soit une auto-allocation totale de 550 000 billets. Quand vint le moment de décider de la manière dont les billets restants seraient gérés, la FIFA fit en sorte que le monopole interne soit plus serré que jamais, en prenant 6% pour elle-même, 18% pour ses filiales commerciales, et 2 autres% à ses partenaires de diffusion (Grant Thornton, 30 avril 2010).

Sous couvert d'organes officiels du « centre de billetterie de la Coupe du monde de la FIFA » et de « 2010 FIFA World Cup Ticketing (Pty) Limited », la FIFA a mandaté sans aucune procédure d'appel d'offres, la société de services MATCH Services AG pour les questions opérationnelles de billetterie (SA 2010 FIFA World Cup, 2010a). Conformément à la longue tradition de la FIFA de traiter les choses « en famille », cette société basée en Europe était une filiale de Byrom Holdings plc dont les directeurs, Jaime et Enrique Byron, étaient étroitement liés à Phillippe Blatter, le neveu du président de la FIFA.

De l'autre côté, Blatter Junior était le chef de direction d'Infront Sports et Media MG, l'héritier de la défunte ISL. Infront, via une autre filiale, Host Broadcasting Services, s'est vu offert le contrat de gestion et de contrôle de tous les signaux de télévision et de radio

pour les radiodiffuseurs lors de la Coupe du monde 2010. Infront est également le principal actionnaire de MATCH Hospitality AG, qui s'est vue décerner les droits de contrôle et de gestion de toutes les affaires liées à l'hébergement et au voyage pour les Coupes du monde de 2010 et 2014 (Tolsi, 2010 ; Rose, 2010).

Compte tenu de l'opacité d'un réseau où tout le monde se connaissait, les critiques sur les opérations de billetterie ont fusé de partout. Les chiffres des ventes nationales et internationales de billets étaient en deçà des projections initiales, les spectateurs ayant trouvé soit le système en ligne inadéquat, soit les billets trop chers. Juste avant le coup d'envoi et pendant le tournoi lui-même, les billets se trouvaient en vente libre à des prix cassés et des rabatteurs se trouvaient devant tous les sites de billetterie. De nombreux matchs étaient affichés complets, alors qu'un grand nombre de sièges étaient restés vides lors des matchs de poule, presque 10 000 pour le match d'ouverture entre l'Afrique du Sud et le Mexique (Africa Report, 2010).

En outre, il est vite apparu qu'une somme colossale (le dernier décompte était de 110 millions de rands) avait été dépensée par les divers ministères et organismes parapublics sud-africains pour l'achat de billets, pour la plupart haut de gamme, ainsi qu'une centaine de forfaits d'accueil de luxe, coûtant chacun 17 000 rands (*Mail & Guardian*, 4 juillet 2010). Les petits hôteliers et les entreprises d'hébergement privées ont été laissés sur le carreau et dans la dette après avoir mis sur le marché 450 000 chambres d'hôtel que l'entreprise Match Hospitality AG avait exigées pour le bon déroulement du tournoi (Reid, 2010).

À la lumière de tout cela, Andrew Jennings (2010a) a décrit le « commerce » des billets comme « *une industrie clandestine, un labyrinthe de transactions illicites entre rabatteurs, intermédiaires, officiels à plusieurs niveaux et sociétés* ». Ce genre d'extorsion organisée serait resté moins impuni si la FIFA n'avait pas bénéficié de protection additionnelle. À ce niveau, la FIFA a réussi à faire en sorte que le gouvernement sud-africain établisse des équipes de police, des tribunaux spéciaux (cinquante-six au total) et des procureurs pour gérer toutes les activités « criminelles » durant l'événement.

Ce déploiement de force avait pour but de démontrer que la petite délinquance serait traitée durement et que la Coupe du monde serait donc « sûre » pour les visiteurs d'outre-mer. Il était aussi toutefois utilisé comme moyen dissuasif pour prévenir toute violation

des droits commerciaux de la FIFA. Un niveau supplémentaire a été atteint lorsque les tribunaux furent « remis » à la FIFA par le gouvernement sud-africain et lorsque le secrétaire général de la FIFA, Jérôme Valckle, déclara : « *Nous allons protéger notre Coupe du monde, peu importe ce que nous devons faire [...] c'est mon rôle [...] protéger la Coupe du monde et protéger la FIFA... et pour ce faire, j'ai besoin de la police, j'ai besoin de la justice [...] parce que la Coupe doit être un succès* » (Eliseev, 2010).

Quel héritage et pour qui ?

Dans les années qui ont précédé la Coupe du monde en Afrique du Sud, le principal argument de vente du gouvernement sud-africain était que cet événement permettrait de faire rayonner le pays, de tourner la page sombre du passé et de contribuer au développement durable du pays, au bénéfice du peuple sud-africain et des générations à venir. Il a été dit (et continue d'être dit) que cet héritage contribuerait à la croissance économique, au développement urbain et des infrastructures, au développement du football, à la « construction de la nation » et à la « cohésion sociale »¹¹. Cette propagande qui caresse les égos surdimensionnés des dirigeants de la FIFA leur a octroyé du même coup une influence politique et sociale indéniable. La question qui se pose toutefois est : quel fondement ont ces déclarations ?

Sur le plan économique, la Coupe du monde 2010 n'a finalement bénéficié qu'à une élite. Les Sud-Africains ont exprimé massivement, dans un sondage d'opinion à la fin du mois de juin 2010, que la Coupe du monde était trop chère (78 %). 65 % des personnes interrogées dans vingt-trois autres pays sont arrivés à la même conclusion (McDoom, 12 juin 2010). Les affirmations enthousiastes du gouvernement et de la FIFA sur les retombées financières ont été contestées par le porte-parole du service des revenus, Adrian Lackay, qui admit candidement que (Rademeyer et al., 2010) : « *Les concessions qui ont dû être faites à la FIFA sont tout simplement trop exigeantes et écrasantes pour que nous puissions en tirer un quelconque avantage financier* ».

Le secrétaire général du Conseil national des syndicats (National Council of Trade Unions), Manene Samela, a résumé le sentiment

11. Les exemples de telles déclarations sont trop nombreux pour en dresser une liste ici. Il y a eu une constance dans le message des années 1990 jusqu'à aujourd'hui.

d'une grande partie du pays lorsqu'il a dit, à la veille de la compétition : « *c'est un braquage en plein jour, au nom du sport et du développement* » (cité dans Bell, 2010). Un des arguments phares de la FIFA concernant l'héritage social de la Coupe était qu'une grande partie des revenus dérivés irait au développement du football en Afrique du Sud et sur le continent. En effet, sa campagne officielle disait que « *l'objectif était de créer vingt centres Football For Hope afin de promouvoir la santé publique, l'éducation et le football dans des communautés défavorisées à travers l'Afrique* ». Six existent (FIFAk).

Pourtant, selon le rapport financier 2009, la contribution de la FIFA pour sa campagne officielle a été de 2,2 millions de dollars sur un revenu annuel de plus d'un milliard de dollars (la grande majorité issue de la vente de droits de télévision, du marketing et de licences de marque). Les dépenses supplémentaires se sont élevées à 52 millions de dollars pour les « programmes de développement de base » des associations membres, 28 millions à la campagne « GOAL » (décrite comme la pierre angulaire du « travail de développement » de la FIFA) et 70 millions au programme « Gagne en Afrique avec l'Afrique » (*Win in Africa with Africa*, composé du développement des infrastructures et de la formation) (FIFAj). En d'autres termes, un peu plus de 15 % du revenu total de la FIFA en 2009 est allé aux composants de base de son programme de développement du football. La vérité empirique est toujours plus explicite que les mots.

L'argument avancé avec engagement par les dirigeants politiques sud-africains était que cet événement allait contribuer à court et long terme à la « *construction de la nation* », à la « *cohésion sociale* » et au « *patriotisme* » (Gigaba, 2010; Mbete, 2010, Zuma, 2010), en raison du caractère unificateur que la compétition pouvait opérer à un niveau social et politique dans une nation déchirée par les divisions raciales et les inégalités socio-économiques. Comme l'a exprimé le président Zuma, la Coupe du monde est « *une expression des possibles qui découlent de notre liberté* » (Zuma, 2010).

Ces paroles n'ont toutefois pas été traduites en faits. Le tournoi de 2010 a eu des répercussions sur les segments de la population les plus marginalisés socialement et économiquement. La criminalisation, l'éviction et l'expulsion des pauvres de tous les sites clés des rencontres ont exacerbé les divisions raciales et spatiales. En outre, tout comme pour les politiques néolibérales, les avantages

socio-économiques, à court et long terme, n'ont pas « ruisselé » pour atteindre la majorité des Sud-Africains. Depuis la fin de l'apartheid en 1994, les Sud-Africains ont compris que le patriotisme n'est que l'outil d'un populisme éphémère. Il ne peut y avoir de cohésion sociale significative lorsque l'inégalité – en termes de propriété et d'opportunité – est un fondement de la reproduction systémique.

Indépendamment de l'enthousiasme collectif apporté par le football sur écran durant un mois, la Coupe du monde 2010 a représenté avant tout la conquête de l'Afrique du Sud par une élite capitaliste. Dans le modèle de l'entreprise associative, les intérêts des élites et des entreprises ont facilement été confondus avec l'intérêt collectif et national. Tout comme l'a soutenu de façon convaincante Chris Webb (2010): « *Dans la transition sud-africaine de l'apartheid à la démocratie, au capitalisme mondial, l'image est un élément-clé pour la poursuite de l'actuelle rationalisation économique dominante du néolibéralisme. [Cela] sert parfaitement la redistribution du pouvoir du Congrès national africain à travers les politiques de croissance [et] ouvre efficacement les espaces économiques et politiques nécessaires à la poursuite des politiques néolibérales et de développement.* »

La Coupe du monde 2010 n'est pas la métaphore du triomphe historique sur l'adversité, de la « renaissance » du pays (ou de l'Afrique) ou un « héritage de développement » positif. C'est plutôt l'exercice extrêmement coûteux et éphémère de l'édification d'un mythe.

Une alternative ?

« *En fin de compte, le sport est comme un marteau, que vous pouvez utiliser pour frapper quelqu'un à la tête ou pour construire quelque chose de beau. Tout est dans la façon de l'utiliser. Il peut être brutal. Mais il a également cet incroyable potentiel de nous rassembler et de nous fournir santé, plaisir, enthousiasme, excitation et adrénaline* » (Zirin D., 2010). Bien qu'il apparaisse de plus en plus évident pour un nombre croissant de personnes à travers le monde, en particulier ceux qui aiment ou font du sport, que la FIFA et sa Coupe du monde sont devenues les ambassadrices du « frappé de marteau », que peut-il être fait pour changer la donne ? Après tout, les organismes sportifs transnationaux privatisés comme la FIFA, ainsi que les événements ultra-commercialisés comme la Coupe du

monde, semblent avoir la capacité de se reproduire et de neutraliser toute velléité de changement. Quelles sont dès lors les options ?

L'option qui devrait être immédiatement rejetée est l'approche « axée sur le consensus » qui repose sur l'argument qu'il n'y a pas d'« exclusivité mutuelle » entre les possibilités de croissance économique et d'équité, quand il est question d'importants événements sportifs. Le défi s'adresserait dès lors à toutes les parties prenantes (c'est-à-dire la FIFA, le gouvernement hôte, le capital des entreprises, la société civile, etc.) qui devraient travailler « ensemble » et aligner leurs « visions », afin que tous puissent être bénéficiaires (Pillay et Bass, 2009). Le cœur du problème est la croyance, naïve et fautive, que des changements en termes de procédure ou sur le caractère représentatif des choses pourraient, en quelque sorte, surmonter les inégalités matérielles fondamentales, les luttes des classes et les divisions idéologiques intrinsèques à la société capitaliste. Il ne peut y avoir rien d'autre qu'un « consensus » faux et forcé, lorsque ceux qui se retrouvent à la table rejettent l'équité sociale du pouvoir et du profit.

Une autre option, portée par un nombre grandissant d'acteurs, réside dans un processus de réformes internes et externes combinées. D'une part, les associations qui sont membres adhérents de la FIFA peuvent utiliser leur supériorité numérique dans les structures de prise de décision, et faire valoir leur rôle de co-créateurs et co-exécutants des politiques de la FIFA, afin de modifier la balance du pouvoir pour tendre vers une « *répartition plus équitable des rôles de leadership* » (Jordaan, 2002). D'autre part, les gouvernements des États membres aux côtés de la société civile (en particulier les diverses composantes impliquées dans le sport et les médias), peuvent « *induire politiquement* » une « *renégociation* » du monopole et de la gouvernance d'entreprise de la FIFA, et ainsi améliorer la « *transparence* » institutionnelle et les avantages matériels découlant d'événements tels que la Coupe du monde (Kaufmann et Penciakova, 2010).

Le problème réside dans deux hypothèses reliées et erronées. La première serait que les États-nations « en développement » et les représentants de leurs associations soient intrinsèquement différents de leurs homologues « développés », dans leur volonté de transformer les fondements du régime d'accumulation de la FIFA. Le second postulat voudrait que la plupart des gouvernements soient caractérisés par une transparence démocratique et aient la

volonté politique d'enjoindre leur société civile à un niveau national et d'induire un changement significatif au niveau international. La représentativité accrue et la mise en œuvre partagée ne permettraient que des changements cosmétiques, sans remise en cause du système. Il est illusoire de croire à un changement démocratique par le biais de moyens en grande partie non démocratiques.

La seule véritable option est, sans surprise, la plus difficile et la plus controversée. La FIFA et sa Coupe du monde sont perverties et décrédibilisées. Elles représentent les premiers exemples contemporains d'instrumentalisation et de dévoiement du sport, utilisés comme des béliers du capitalisme néolibéral qui traverse tous les niveaux de la société nationale et mondiale. Il serait extrêmement naïf de penser que la FIFA et sa Coupe du monde vont tout simplement disparaître par notre seule volonté.

Le point de départ pour forger une alternative doit être de retrouver la nature humaine et publique du sport, là où une vaste majorité des gens vivent, travaillent et se divertissent, c'est-à-dire dans les communautés rurales et urbaines, dans les lieux de travail, dans les collectifs sociaux et sportifs. C'est à la base de la société que les gens sont les plus forts et que les tentacules du néolibéralisme sont les plus vulnérables. C'est sur cette base qu'une lutte doit s'élaborer pour changer radicalement la manière dont le sport est organisé, joué et apprécié ; que la solidarité humaine, la passion et l'exercice collectif du pouvoir doivent émerger.

Traduction de l'anglais : Camila Finat et Aurélie Leroy

Bibliographie

- Armstrong G. and Giulianotti R. (2001), *Fear and Loathing in World Football*, Oxford, Berg.
- Bond P. and Cottle E. (2010), *Economic Promises and Pitfalls of South Africa's World Cup*, <http://ccs.ukzn.ac.za>.
- Cronin M. and Mayall D. (1998), *Sporting Nationalisms: Identity, Ethnicity, Immigration, and Assimilation*, London, Routledge.
- Eliseev A. (2010), « Threat of xenophobia sinks in », *Eyewitness News*, 702.
- FIFAA, *History of Football – the Origins*, www.fifa.com/about-fifa/who-we-are/the-game/
- FIFAB, *History of Football: Britain*, www.fifa.com/classicfootball/history/game/historygame2.html.
- FIFAC, *History of Football: The Global Growth*, www.fifa.com/classicfootball/history/game/historygame4.html
- FIFAD, *Fact Sheet*, www.fifa.com/mm/document/fifafacts/organisation/52/00/16/fs-100_03a_growth.pdf
- FIFAE, *1930 FIFA World Cup Uruguay*, www.fifa.com/worldcup/archive/edition=1/.

- FIFA (2009f), *Statuts de la FIFA*, www.resources.fifa.com/mm/document/affederation/generic/01/24/fifastatuten2009_f.pdf.
- FIFA (2009g), *Codes éthiques*, http://fr.fifa.com/mm/document/affederation/administration/50/02/82/efsdcodeofethics_web.pdf.
- FIFAh, *History of FIFA – More Associations Follow*, www.fifa.com/classicfootball/history/fifa/historyfifa3.html.
- FIFAi, *History of FIFA – The First FIFA World Cup*, www.fifa.com/classicfootball/history/fifa/historyfifa4.html.
- FIFAj, *FIFA Financial Report 2009*, www.fifa.com/mm/document/affederation/administration/01/18/31/86/fifa_fr09_en.pdf.
- FIFAk, *20 Centres for 2010*, www.fifa.com/aboutfifa/worldwideprograms/footballforhope/20centres2010/index.html.
- Hargreaves J. (2002), « Globalisation theory, global sport, and nations and nationalism », in Sugden J., Tomlinson A. (dir.), *Power Games: a Critical Sociology of Sport*, London, Routledge.
- Kaufmann D., and Penciakova V. (2010), « Aid Selectivity Revisited: Governance and Corruption Matter », *Brookings Working Paper*, Brookings Institution, Washington DC.
- Jennings A. (2006), *FOUL! The Secret World of FIFA: Bribes, Vote-Rigging and Ticket Scandals*, London, Harper Sport.
- Jennings A. (2010), « How FIFA corruption empowers global capital », in *Player and referee. Conflicting interests and the 2010 FIFA World Cup*, April, Pretoria, Institute of Security Studies, <http://ccs.ukzn.ac.za/files/ISS%20Player%20and%20Referee.pdf>.
- Lapper R. and Blitz R. (2010), « South Africa prove wrong World Cup sceptics », *Financial Times*, 9 juillet.
- « Lettre de Thabo Mbeki au Président de la FIFA Sepp Blatter » (2003), in *Africa's stage: South Africa 2010 Bid Book*, Johannesburg, SA 2010 Bid Company.
- « Lettre de Nelson Mandela, d'Irwin Khoza et de Danny Jordaan au président de la FIFA Sepp Blatter » (2003), in *Africa's stage: South Africa 2010 Bid Book*, Johannesburg, SA 2010 Bid Company.
- Mcetywa N. (2007), « Hiding the shame of poverty for 2010 », *Sunday Tribune*, 11 novembre.
- Pillay U., Tomlinson R. & Bass O. (2009), *Development and dreams: The urban legacy of the 2010 Football World Cup*, Cape Town, HSRS Press.
- Rademeyer J., Prince C. & Lomnard A.M. (2010), « FIFA's great SA rip-off », *City Press*, June.
- « SA 2010 FIFA World Cup – Government's Guarantees » (2010), <http://www.sa2010.gov.za/en/guarantees>
- « SA 2010 FIFA World Cup – Bodies and entities involved in the Ticketing Operations » (2010a), www.sa2010.gov.za/en/ticket-information/introduction-tickets
- Rose R. (2010), *Player and Referee: Conflicting Interests in the 2010 Soccer World Cup*.
- Tolsi N. (2010), « The Cup Ran Over, Now for the Hangover », *Mail & Guardian*, juillet.
- Trigona M. (2006), « Zanon: Worker Managed Production, Community and Dignity », *Toward Freedom*, www.towardfreedom.com.
- Webb C. (2010), *Selling South Africa: Poverty, Politics and the 2010 FIFA World Cup*, www.socialistproject.ca
- Zirin D. (2010), *Not Just a Game: Power, Politics & American Sports*, <http://zinnedproject.org>.